CA du Puy-en-Velay : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 85 454 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA du Puy-en-Velay affichait un encours de dette de 61 M€, soit 713 € par habitant, une épargne brute égale à 19,7 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3 ans.

Dette par habitant
713 €
61 M€ au total

Capacité de désendettement
3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
19,7 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
977 € / hab.
83,5 M€ au total

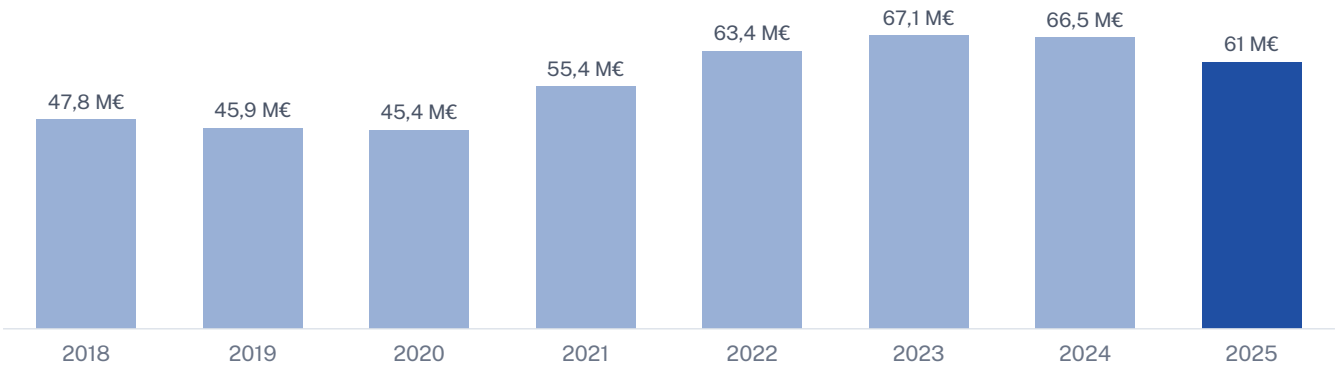
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	977 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	49,4 %	483 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	19,7 %	240 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	713 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	245 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	162 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 47,8 M€ en 2018 à 61 M€ en 2025 (+27,5 %). Valeur la plus haute : 67,1 M€ en 2023 ; la plus basse : 45,4 M€ en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	47,8 M€	12,9 %	5,3 ans	13 M€
2019	45,9 M€	16 %	4 ans	11,3 M€
2020	45,4 M€	11,7 %	5,4 ans	11 M€
2021	55,4 M€	15,7 %	4,3 ans	21,8 M€
2022	63,4 M€	18,7 %	3,9 ans	34,1 M€
2023	67,1 M€	14,9 %	4,9 ans	23,4 M€
2024	66,5 M€	16,8 %	3,9 ans	18,9 M€
2025	61 M€	19,7 %	3 ans	21 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA du Puy-en-Velay
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,5 M€ pour 15 projets
Part du coût des projets payée par l'État	25,1 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	3,7 M€ pour 4 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Renovation thermique du siege de la communaute d'agglomeration du puy-en-velay	317 701 €
2024	DSIL	Direction de l'eau et de l'assainissement de la communaute d'agglomeration : extension et reorganisation des locaux de la dea	311 220 €
2023	DETR	Assainissement – création de réseaux à Farreyrolle – commune de Sanssac-l'Eglise	290 000 €
2023	DSIL	Extension de la fibre optique agglomération	148 553 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Video protection - zone d'activite de sanssac l'eglise	19 230 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.